

## Lettre ouverte

Sherbrooke, le 31 janvier 2023,

### **Les organismes communautaires lancent la balle au ministre Carmant en vue du prochain budget.**

Le 18 janvier dernier, le gouvernement du Québec annonçait une hausse du salaire minimum de 1\$ de l'heure, le menant ainsi à 15,25\$. Cette augmentation de 7% représente la plus forte hausse du 21<sup>e</sup> siècle. Même si un salaire horaire de 15,25\$ est encore insuffisant à l'heure actuelle pour se sortir de la pauvreté et vivre dignement, le Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROC de l'Estrie) salue cette annonce et estime que c'est un pas dans la bonne direction.

Avec une moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation en 2022 de 6,7%, une inflation de 11% de la facture d'épicerie, des hausses de loyer moyennes de 9,1% dans l'ensemble du Québec, atteignant même le triste record de 54% à Granby, il s'avère que l'augmentation de 7% du salaire minimum n'est toutefois pas à la hauteur des besoins et des attentes. Le manque de vision et de volonté du gouvernement du Québec se fait sentir au sein des 200 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) de l'Estrie financés au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Depuis toujours et particulièrement durant la pandémie, les organismes font preuve de créativité pour répondre aux besoins des populations avec des maigres budgets. Mais ça ne suffit plus. Il est temps que ça change! La contribution inestimable des organismes communautaires autonomes à la société québécoise doit être reconnue à sa pleine mesure par un soutien financier adéquat.

D'année en année, les organismes doivent jongler avec des ressources financières trop minimes pour leur permettre d'offrir des conditions de travail décentes à leur personnel. Tant les membres que les équipes de travail sont à bout de souffle, et les groupes peinent à recruter du personnel. Il est plus qu'urgent d'investir significativement dans l'enveloppe de soutien à la mission globale avant que la situation ne se détériore encore davantage pour ces organismes qu'on qualifie pourtant d'«essentiels».

Par conséquent, le maigre rehaussement prévu de 3 millions \$ en 2023-2024 en santé et services sociaux est nettement insuffisant. Le ROC de l'Estrie demande donc au Ministre responsable des Services sociaux, M. Lionel Carmant, de corriger le tir en nous accordant minimalement une indexation égale ou supérieure à 6,7% lors du prochain dépôt du budget. Le sous-financement chronique des organismes communautaires autonomes n'est plus un secret pour personne! Il est urgent d'injecter des fonds supplémentaires qui permettront aux organismes de faire face à l'augmentation du salaire minimum, à l'inflation, et à la pénurie de personnel.

Monsieur Carmant, la balle est dans votre camp. Il y a 200 groupes en Estrie qui surveilleront de près le prochain budget avec l'espoir d'être enfin entendus.

-30-

Dominique Vigneux-Parent, Directrice  
Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie